



## **SYNDICAT CGT DES AGENTS TERRITORIAUX ACTIFS ET RETRAITES DE LA SEYNE SUR MER**

La Seyne-sur-Mer, le 06 mai 2022

**Objet : préavis de grève de 0 à 24 h pour les journées des 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31 Mai, 1<sup>er</sup>, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12 Juin 2022**

Madame Le Maire, Madame la Présidente du CCAS,

Nous vous informons que le syndicat CGT des territoriaux actifs et retraités de la Seyne-sur-Mer dépose un préavis de grève ce jour.

Nous déposons ce présent préavis pour tous les personnels de la Mairie et du CCAS.

Évidemment, nous sommes toujours dans l'attente de réponses sérieuses à nos revendications :

- La prise en charge par l'employeur des surcoûts liés aux frais d'essence
- La prise en charge par l'employeur des frais téléphoniques
- La prise en charge par l'employeur des frais liés aux surcoûts de l'assurance « utilisation professionnelle du véhicule »
- La prise en compte de la pénibilité du métier d'aides à domicile.

Nous vous prions d'agréer, Madame le Maire, Présidente du CCAS, l'expression de nos salutations.

Pour le syndicat CGT  
Nasser Halhal  
Secrétaire général

Copie à :

S. ROBERT, Elue au personnel  
V. LEPORTOIS, Vice Présidente du CCAS  
L. REGNE, DGS  
S. GEFFROTIN  
F. MURATORE  
S. BARRETTAPIANA, DRH CCAS  
M. ROBERT DRH Ville de la Seyne